DISPOSITIFS DE PROTECTION

BARRIÈRES ANTI-CHOC

Ces dispositifs de protection sont utilisés notamment dans l'industrie alimentaire (brasseries, laiteries, boucheries), les établissements de restauration et les hôpitaux. La forme, le diamètre des tubes, la hauteur des barrières et les paramètres de résistance sont conçus en fonction des attentes individuelles du client.

Dans la fabrication, nous utilisons en standard des tubes et des tôles d'une épaisseur de 1,5 à 3 mm. Les surfaces sont proposées en finition 2B ou brossées. Les barrières sont fixées dans des orifices qui sont pratiqués dans le sol et coulées avec du béton, ou au moyen de cartouches de scellement chimique ou de chevilles à expansion fixant la bride de la barrière au sol.

Cet ensemble durable et hygiénique permet de protéger les murs, les portes coulissantes ou d'autres équipements, tout en n'empêchant pas l'entretien de la zone protégée. La non-corrodabilité et l'absence de revêtement de peinture facile à détruire sous le choc sont les avantages majeurs des barrières anti-choc en inox. Au moment de l'impact, le produit ne fait que se déformer tout en conservant ses propriétés hygiéniques.

PLINTHES DE PROTECTION

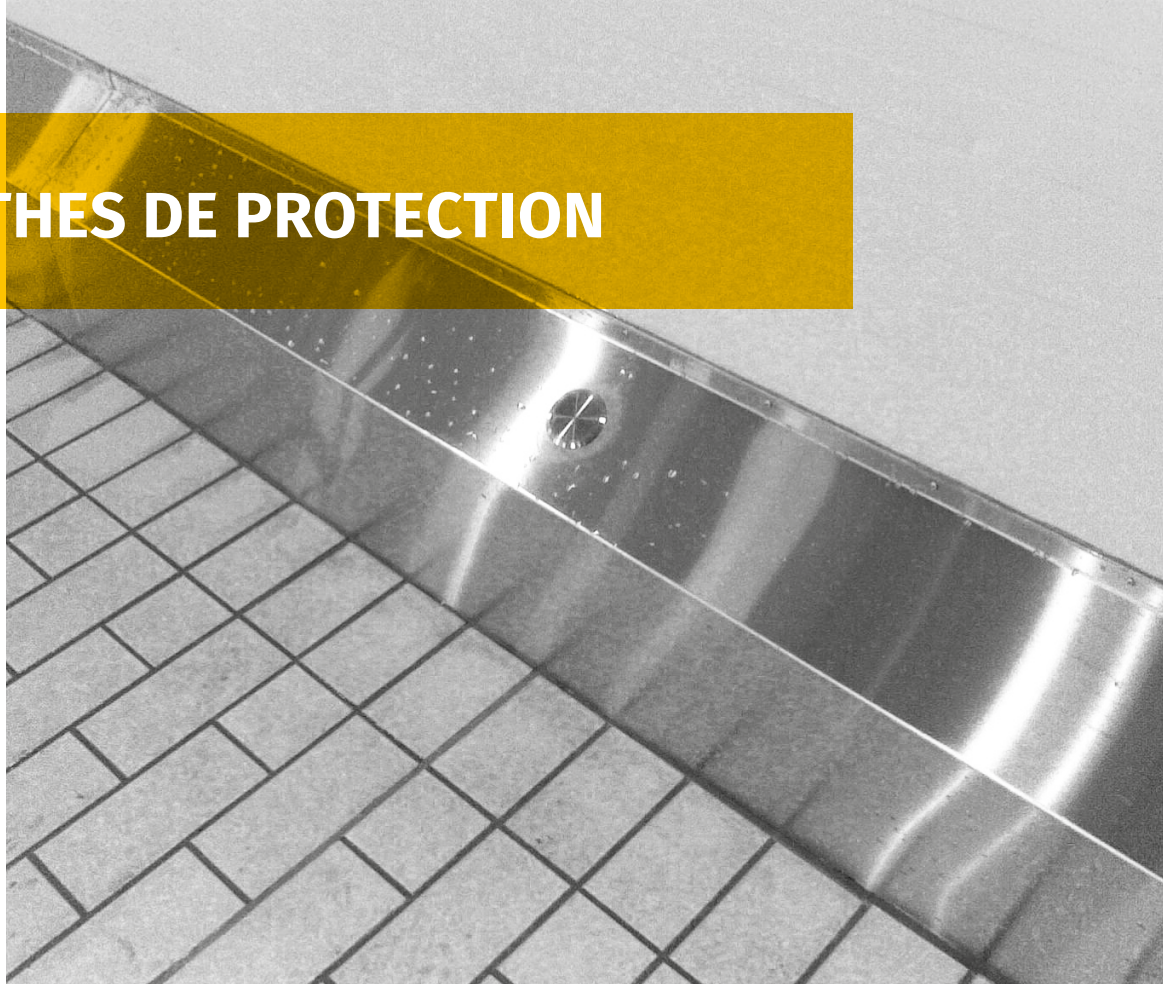

PLINTHES DE PROTECTION EN ACIER INOXYDABLE

Les usines alimentaires, chimiques et pharmaceutiques doivent répondre à des exigences hygiéniques particulièrement strictes. Il s'agit, entre autres, de masquer les endroits à l'intersection entre le sol et le mur ainsi qu'entre le mur et le plafond où la saleté et l'humidité peuvent s'accumuler, favorisant ainsi la multiplication des bactéries.

Les plinthes fabriquées entièrement en inox sont une solution excellente et simple. Bien profilées et parfaitement adaptées aux panneaux muraux et aux structures en béton, elles protègent parfaitement les surfaces concernées. Notre offre en la matière est complétée par des éléments de finition tels que les angles intérieurs et extérieurs. Les masses d'étanchéité utilisées à l'intersection entre la plinthe et le carrelage, résistent aux désinfectants puissants et aux températures élevées.

La gamme de produits comprend des plinthes qui se plaquent parfaitement contre les panneaux ou qui sont remplies de béton, puis obturées avec des couvercles spéciaux.

CARRELAGE DE SOL EN ACIER INOXYDABLE

Fabriqués en tôle de 2 mm d'épaisseur, les carrelages en acier se caractérisent par une forte résistance aux dommages et à la destruction et supportent pratiquement toutes les charges dans l'industrie et le transport.

Compte tenu des contraintes de qualité et d'esthétique les plus strictes auxquelles nos produits doivent répondre, ainsi que des exigences élevées en matière d'hygiène et d'écologie qui s'appliquent notamment à l'industrie alimentaire, nous proposons des produits en inox qui, outre les propriétés anticorrosion, se caractérisent par une longue durée de vie.

APPLICATIONS

- industries lourdes
- usines de l'industrie alimentaire
- ateliers de fabrication
- entrepôts, aires de stockage
- imprimeries
- rampes de déchargement
- fonderies, aciéries

AVANTAGES

- résistance aux charges de surface élevées
- durabilité et longévité
- sécurité
- absence de nécessité de travaux de rénovation du revêtement du sol
- nous fournissons des conseils techniques tout au long de l'exécution de la commande
- montage sur demande du client

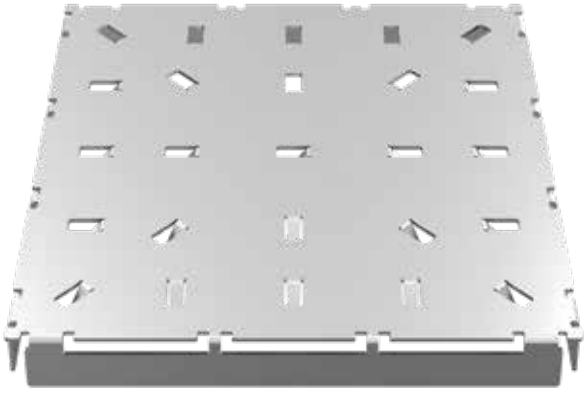

JOINTS DE DILATATION

JOINTS DE DILATATION

Pour éviter les fissures du revêtement de sol sur de grandes surfaces, un trait de scie est réalisé. Le joint de dilatation encastrable en acier inoxydable compense le mouvement du sol, tout en protégeant la fente contre l'accumulation de saletés.